

*Attribution de temps*

à l'opinion de ses homologues provinciaux parce qu'il ne peut pas obtenir leur accord. Il fait de même à l'égard de 23 organismes agricoles qui veulent apporter des modifications à ce projet de loi. Il utilise contre eux son arme forte, la clôture.

**M. Whelan:** Non, l'attribution de temps.

**M. Schellenberger:** C'est la clôture, ni plus ni moins.

Lorsqu'il a fallu que le comité permanent, qui a consacré énormément de temps à l'étude de cette mesure, en discute avec les ministres provinciaux, les députés du parti libéral d'en face ont refusé et ont rejeté la motion visant à consulter les ministres de l'Agriculture de la Saskatchewan, de l'Alberta et d'autres provinces qui voulaient comparaître devant le comité. Quand des membres de la Saskatchewan Stock Growers Association ont voulu témoigner, les députés libéraux ont encore une fois refusé et ils ont eu l'appui du député néo-démocrate de la Saskatchewan qui était présent à ce moment-là. Encore une fois, le NPD s'est allié aux Libéraux à ce sujet. C'est malheureux pour les agriculteurs qu'il représentent et ceux que nous représentons nous-mêmes.

Voyons un peu ce qui se passe dans l'industrie agricole ailleurs dans le monde. Si l'on essaie de voir quels pays réussissent à vendre leurs produits, on constate que ce sont toujours les pays qui ont des maisons de commerce privées. Le pays qui y réussit le mieux est le Japon où, des sociétés commerciales privées ont un personnel d'environ 80,000 employés qui vont de par le monde vendre les produits japonais. Au Canada, nous pouvons nous estimer heureux si dix personnes s'acquittent de cette tâche. Si le ministre veut dépenser de l'argent plus utilement, il pourrait envoyer des gens un peu partout dans le monde vendre nos produits agricoles et faire en sorte que les importateurs passent des contrats avec nos agriculteurs pour qu'ils puissent écouler leurs produits. Au lieu de cela, il nous a présenté un bill sur Canagrex, une société comme il y en a à deux autres endroits dans le monde. Canagrex ressemble aux organismes qui existent dans les pays communistes et à la société Agrexco d'Israël, qui est un pays entièrement socialiste qui produit la plupart de ses denrées agricoles dans des exploitations collectives.

● (1630)

Les membres de bon nombre d'associations agricoles, surtout dans les Prairies, estiment que le ministre de l'Agriculture, qui est censé représenter toutes les provinces et toutes les régions du pays, devrait permettre à cette motion d'être débattue. Elle n'a été débattue que pendant une heure et demie à l'étape du rapport. Il devrait sérieusement envisager les amendements proposés par des membres de notre parti en vue de supprimer les dispositions relatives à l'achat et la vente et nous n'aurons pas assez de temps, à cause de la clôture, pour les examiner à fond.

Nous recevons continuellement dans nos bureaux, des appels téléphoniques de gens qui nous disent: «Arrêtez ce ministre jusqu'à ce que nous ayons eu le temps de lui parler et d'essayer de lui faire entendre raison au sujet de ce bill». Voilà ce que disent les gens dans les régions et ils se sont montrés extrêmement patients envers le ministre. Bon nombre de groupes de denrées et d'associations agricoles ont fait preuve de beaucoup de patience à son égard. Ils avaient vraiment cru qu'il servirait leurs intérêts. Or, je l'ai signalé, depuis dix ans, il n'a rien fait,

si ce n'est d'intervenir pour calmer les esprits, au lieu de formuler des mesures législatives constructives visant à remédier aux graves problèmes qui assaillent l'agriculture.

Un gouvernement n'est pas seulement jugé à ses actes mais également à la façon dont il use de ses pouvoirs. Les associations agricoles et les agriculteurs canadiens jugeront le ministre de l'Agriculture et le gouvernement à leurs actes et d'après leur attitude à l'égard d'un bill de fond concernant l'agriculture qui aura d'énormes répercussions si le gouvernement nous l'impose de force par le biais de la clôture.

Dans l'Ouest, nous avons déjà fait l'expérience d'un projet de loi ayant des répercussions importantes. Le ministre a déclaré: «Nous n'utiliserons jamais les pouvoirs prévus à l'article 14. Non, c'est promis, nous n'y recourrons jamais.» Voyons un peu ce qui est arrivé à un secteur très agressif de l'Ouest, à la suite d'un bill qui prévoyait également des pouvoirs importants que le gouvernement avait promis de ne jamais utiliser. L'ex-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'actuel ministre des Finances (M. Lalonde), a mis la main sur ce bill et réduit à néant un secteur énergétique très rentable dans l'Ouest. Bon nombre d'agriculteurs et d'exportateurs canadiens, en examinant le bill à l'étude, y voient les mêmes pouvoirs qui permettent à un ministre de passer outre aux nombreuses organisations, aux petits exportateurs et au secteur privé du pays s'il le désire. Ces pouvoirs sont prévus dans le bill et nous demandons au ministre de les supprimer. S'il peut nous prouver, ainsi qu'aux agriculteurs canadiens, que ces pouvoirs sont nécessaires, nous les rétablirons. Ce n'est pas trop demander.

**M. Ralph Ferguson (Lambton-Middlesex):** Monsieur le Président, je tiens à intervenir sur cette motion aujourd'hui parce que le moment est venu de mettre fin au débat. Je dois me reporter à une réunion de la fédération canadienne de l'agriculture où on déclarait en novembre dernier: «Nous avons appris que pour administrer efficacement des crédits d'une valeur de 500 millions de dollars en vue de faciliter les exportations, il faudra recourir aux services compétents de Canagrex qui dispose de renseignements valables et d'une évaluation de l'industrie.» Je signale à Votre Honneur que la Fédération canadienne de l'agriculture, principal organisme agricole au Canada, demande très sérieusement au Parlement de prendre les dispositions voulues en ce sens et comme la Fédération ontarienne de l'agriculture le disait récemment à l'opposition officielle: «Adoptez le projet de loi et cessez de blâmer les autres.»

Je ne suis pas d'accord avec le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger) et le député de Calgary-Centre (M. Andre) qui ont affirmé que le ministre des Finances (M. Lalonde) avait saboté l'industrie pétrolière au Canada. Je regrette qu'ils ne soient pas au courant de ce qui se passe dans l'industrie pétrolière au Canada car, en 1982, le nombre de puits de pétrole dont le forage a été achevé est au deuxième rang pour les six dernières années.

**Le vice-président:** Sauf le respect que je dois au secrétaire parlementaire, ses remarques n'ont aucun rapport avec la motion dont nous sommes saisis.

**Des voix:** Bravo!

**M. Ferguson:** Monsieur le Président, je ne fais que dissiper le doute semé par le député de Wetaskiwin.